

NOUVELLE LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES,
AU RÉDACTEUR DE L'UNIVERS.*Suite et fin.*

Troisièmement. Le principe fondamental de la philosophie universitaire, c'est l'indépendance absolue de l'esprit humain, c'est la liberté indéfinie et, suivant leurs termes, l'émancipation de la pensée humaine. Or, cette émancipation sans restriction et sans limites, qu'est-elle autre chose que le délire de l'orgueil et la source de toutes les calamités et de toutes les folies. Il est aisé de le prouver. Car, suivant les défenseurs de ce prétendu privilège, nul a le droit d'y assigner une borne; la raison de tout homme, quel qu'il soit, est appelée à jouir de cette haute prérogative. Ainsi, l'adolescent, le jeune homme, l'artisan, le laboureur, le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant, l'esprit plein de lumière et l'esprit faux ou borné, en un mot, les personnes de toute condition, de tout caractère, de tout âge, de tout sexe, peuvent et doivent croire à la rectitude et presque à l'infaillibilité de leurs pensées. Elles trouvent leur oracle en elles-mêmes. Or, quel chaos ne doit-il pas se former dans une société toute peuplée de semblables esprits forts, d'arbitres souverains de la raison! Quelles prétentions folles, quels chocs, quels déchirements, quelles illusions nourries par cette autocratie de la pensée, source inépuisable de égarements les plus bizarres et trop souvent des excès les plus monstrueux! N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, un assassin bel esprit justifier ses attentats les plus noirs et ses plus lâches cruautés par des raisons spécieuses qui l'avaient frappé, disait-il, et dont on ne pouvait condamner l'application qu'en violant l'indépendance de sa pensée? Que s'ensuit-il? C'est qu'une société où régnerait un tel système, serait le plus affreux de tous les séjours; il vaudrait mieux rentrer dans les bois. Non, non; la vraie liberté de l'esprit, c'est la liberté dans la vérité conquise par une diligente application mêlée d'une déférence judicieuse. Nos intelligences finies ne peuvent embrasser le cercle immense des connaissances vraies et souvent nécessaires. Il faut donc une autorité, qui commande à la faiblesse, au caprice et à l'incurable orgueil de nos esprits. Cette autorité, c'est la religion. Lors même qu'une religion est fautive, elle garde la plupart des maximes fondamentales dont j'ai parlé en commençant, et qui sont le ferme soutien et la vie des peuples. Ses dogmes, tout faux qu'ils sont, servent de préservatif contre bien des crimes et de rempart à bien des vertus. On y croit comme à la vérité, et l'on en retire une partie des fruits que la vérité produit et nous ménage. L'incrédulité, et peut-être en particulier celle qui naît de l'éclectisme, est bien plus funeste; elle altère tout, elle détruit tout, elle perd tout. Un philosophe, chez qui les doctrines éclectiques avaient pris la place de la loi de nos pères, a déclaré, dans ces derniers temps, qu'elles n'avaient rien laissé debout dans son intelligence. Hélas! des écrivains qui ne peuvent être suspects à nos adversaires, n'ont-ils pas reconnu qu'il en était de même d'un grand nombre de jeunes gens sortis des écoles de l'Université? Leurs intelligences émancipées ont fini par ne rien croire, aucune vérité n'y est restée debout, et la chute de ces grands et salutaires principes a entraîné celle de toutes les barrières qui s'opposaient dans leurs cœurs aux emportements et à l'aveugle effervescence de l'âge, et qui seules pouvaient empêcher, du moins ceux d'entre eux dont les inclinations étaient plus violentes et moins heureuses, de devenir peut-être l'écueil de l'ordre public, le fléau de la société et la désolation de leurs familles.

Tel est l'esprit et le fond de la philosophie nouvelle. Les cours d'histoire, établis dans les collèges, en faveur des élèves moins avancés, préparent ceux-ci aux impressions que feront sur eux les leçons qui les attendent au terme de leurs études. Dans ces cours, on torture le plus souvent les annales des temps passés pour rendre odieuse une religion qui a tant contribué à la gloire de la France. L'Être souverain lui-même y est traité avec une légèreté inouïe et révoltante. Je ne citerai qu'un exemple de ces traits affligeants si abondamment semés dans les compositions historiques qui entrent avec privilège et par ordre dans toutes nos maisons d'éducation. L'un des écrivains universitaires s'exprime ainsi: au douzième siècle, Dieu changea de sexe, pour ainsi dire. La Vierge devint le Dieu du monde. Quelle destruction de tout sentiment religieux, ou souvent même que, fanatisme impie ne doit point produire un tel langage, l'éternel dénigrement des institutions et des dogmes de la foi, dans des âmes neuves et ouvertes à toutes les erreurs comme à toutes les vérités! Que répondrait ici l'expérience consultée?

Après cet exposé, que j'aurais pu grossir d'un grand nombre de preuves

et de citations, j'en viens à la conclusion que j'ai en vue. Je termine par une grande question que je proposerai avec toute la liberté chrétienne. Je demande donc s'il y a une puissance humaine à laquelle il soit permis d'approuver et de perpétuer un enseignement public qui outrage la Divinité, anéantit tous ses droits, dénature et avilit ses perfections; livre au mépris la religion établie pour l'honorer et dont la nécessité, même sous les rapports humains, a été si généralement reconnue que, suivant les usages de tous les temps, c'est bâtir en l'air que de ne pas la donner pour base à toute constitution politique. Pour répondre affirmativement, il faut être bien sûr qu'une Providence ne veille point au haut des cieux sur la conduite des affaires de ce monde, et que sa majesté, profondément blessée, ne peut faire retomber sur les peuples les fruits d'un aveuglement qui foulait aux pieds tous ses titres. Mais je m'arrête et je renferme au fond de mon cœur les nombreux pressentiments et les pensées douloureuses qui le serrent et le déchirent.

Ne pourrais-je pas demander encore si le christianisme, dont les preuves sont si éclatantes et les préceptes si consolants et si parfaits, en serait réduit à compter en vain sur les dispositions de la Charte qu'il consacre, et si la foi catholique, en particulier, forte du même appui et en qui tant de siècles traversés avec majesté, tant d'efforts pour la détruire impuissants et vains, tant de ressources pour se relever de toutes ces pertes, décèlent un caractère d'immoralité, doit être sacrifiée, dans ce royaume, à quelques philosophes et à quelques dispensateurs des connaissances littéraires qui, involontairement sans doute et comme à leur insu, préparent la ruine de la France et la poussent dans des abîmes?

On nous accuse d'exagération, mais rien de plus mal fondé que ce reproche. On peut s'en assurer aisément par un moyen que je dois indiquer. Dans toutes les nations chrétiennes, il y a des dépositaires en titre de la morale et des croyances publiques, ce sont les évêques. Se pourrait-il donc que des membres de notre épiscopat ne fussent point appelés pour fournir les preuves irrécusables des erreurs que j'ai désignées et de beaucoup d'autres non moins déplorables? S'exposerait-on à prononcer contre Dieu sans instruction et sans examen? Non, jamais une cause si haute et si étendue dans ses suites ne s'offrirait à la décision des hommes; l'erreur aurait des effets qu'on ne peut envisager sans frémir. Mettant à part les autres conséquences, qui ne voit que le dérèglement des esprits descendrait de plus en plus dans le peuple, et que la multiplication des crimes, dont on est déjà si effrayé, ne pourrait manquer de devenir de jour en jour plus désolante et plus rapide? Qu'on écoute donc les évêques pour prendre une exacte connaissance des faits et des doctrines. Quelques-uns d'entre eux suffiront car ils sont unanimes sur le fond de cette immense question, comme M. le garde-des-sceaux l'a fait entendre clairement dans une occasion solennelle et récente.

On me taxera peut-être de trop de confiance et de trop de hardiesse; mais où le courage chrétien trouvera-t-il sa place, si ce n'est dans une occasion où il s'agit de repousser une calamité morale et ensuite extérieure et politique dont le monde entier ressentirait peut-être le contre-coup. Du reste, Dieu le sait; je n'ai point d'autre vue ni d'autre mobile que le salut de ma religion et de mon pays. Pressé par ces motifs, je réclame instamment la substitution de l'enseignement libre tel qu'il existe en Belgique, à une loi proposée qui, en adoucissant, d'un côté, quelques rigueurs du monopole, appesantit, d'une autre part, ses chaînes accablantes et y ajoute de nouveaux replis et des éternités jusqu'à présent inconnues.

J'ai l'honneur, etc. † CLAUD-HYR., Ev. de Chartres.
Chartres, le 12 février 1844.

CATÉCHISME DE L'UNIVERSITÉ.

Le Constitutionnel a dénoncé l'existence du *Catéchisme de l'Université*; il nous est, depuis, arrivé à nous-même, et nous croyons faire plaisir au lecteur et mettre dans un plus grand jour la question de l'enseignement public, en reproduisant quelques-uns des articles de ce catéchisme nouveau.

CHAPITRE Ier.—DE DIEU.

Univers.

L'écolier.—Monsieur l'ex-grand-maître, qu'est-ce que Dieu?

M. Cousin.—Dieu n'est pas l'abstraction de l'unité absolue; il est tout à la fois Dieu, nature, humanité. (Fragm. de Philos., préf., 20, 76.)

L'écolier.—La réponse est moins claire que ce mon catéchisme. Monsieur Quinet, répondez à la même question.